

MOULINVEST »
Société Anonyme au capital de 3 690 405,60 €
- : -
Siège social : DUNIERES (Haute-Loire)
Z.A. de Ville
- : -
R.C.S. : LE PUY EN VELAY 433 122 637
- : -

RAPPORT DE GESTION

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2012

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A CARACTERE MIXTE DU 14 JANVIER 2013

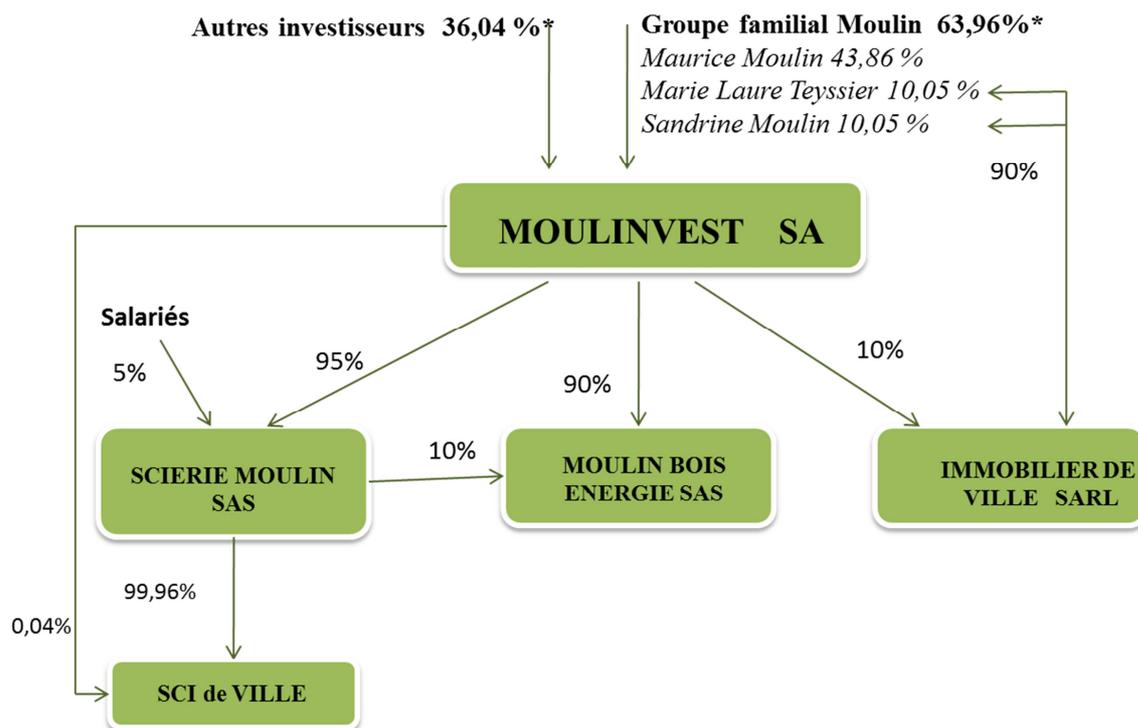
Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale à caractère mixte conformément aux dispositions légales et statutaires de votre société, à l'effet de vous rendre compte de l'activité, des résultats de la gestion de la société au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice social ainsi que les comptes consolidés du groupe.

En effet, afin d'uniformiser notre information financière et conformément aux dispositions de l'article L.233-26 du Code de commerce, le présent rapport porte à la fois sur les comptes sociaux de MOULINVEST et sur les comptes consolidés du Groupe MOULINVEST. Les éléments du rapport relatifs aux comptes consolidés sont ainsi identifiés par la mention « Groupe ». Le périmètre de consolidation se rapporte à l'organigramme présent dans la page suivante du présent rapport.

Pour votre information, tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents s'y rapportant (et notamment un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices, conformément à l'article R225-102 du Code de commerce), vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes et les bilans que nous vous soumettons ont été établis dans le respect des dispositions du code de commerce et de la loi n° 83-353 du 30 avril 1983.



ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES

PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

I. - La société MOULINVEST

Elle développe son activité dans le cadre de son objet social de :

- production, transformation de matière énergétique, ou susceptible de produire de l'énergie, production d'énergie, commerce et négoce de matière ou produits s'y rapportant.
- exploitation forestière, scierie, caisserie, commerce du bois, ainsi que toutes opérations se rapportant à la transformation et au négoce de bois.

Elle détient respectivement 90 % de la société MOULIN BOIS ENERGIE et 95 % de la société SCIERIE MOULIN, ses 2 filiales opérationnelles auxquelles elle rend différents services dans le cadre d'une convention de management jouant ainsi également son rôle de holding animatrice. La holding fixe chaque année des objectifs dans le cadre de l'animation de ses filiales et en mesure les écarts au cours de l'exercice lors des reportings mensuels présentés par la Direction Financière du Groupe.

II. - Le groupe « MOULINVEST »

Il a commencé son activité avec son activité de scierie.

Plus récemment, le Groupe a décidé de diversifier son activité dans le secteur du bois énergie, en créant une filiale qui utilise les déchets issus du sciage de bois pour la production de vapeur et d'électricité par cogénération à partir de biomasse et la production de granulés de bois (appelés aussi « pellets »).

En intégrant des activités complémentaires, « MOULINVEST » vise à rentabiliser davantage son activité d'origine et son site industriel de 15 hectares tout en œuvrant pour le développement durable.

Le Groupe réalise ainsi sur un même site :

- le sciage de résineux,
- la production de pièces de bois de construction (1.000 références au catalogue) répondant aux différentes exigences d'une clientèle diversifiée en France et à l'étranger, avec traitement de la matière dans certains cas,
- des murs de bois massifs préfabriqués pour la construction de maisons,

et, en valorisant les connexes issus du sciage (écorce, plaquettes, sciure qui représentent près de 50% du volume de grumes traité), il effectue la production d'électricité par cogénération et la production de granulés de bois (appelés aussi pellets) pour le chauffage des collectivités et des particuliers.

FAITS MARQUANTS

La société MOULIN BOIS ENERGIE a connu un exercice 2011-2012 avec une année pleine de production sur l'usine de cogénération et l'entrée en activité début mars 2012 de son activité de Granulation. Pour rappel, cette activité vise à produire sur la base des produits connexes issus de la SCIERIE MOULIN des granulés de chauffage qui seront commercialisés sous différentes formes auprès de distributeurs ou des clients directs. Le chiffre d'affaires de cette activité s'établit à 1 274 K€ (incluant 14 K€ de produits annexes) et le démarrage sur les derniers mois de l'exercice clos le 31 août 2012 sont très encourageants même s'ils sont en deçà des prévisions faites initialement. Si l'activité de production de granulés a bien démarré sur le mois de mars 2012, les premières commercialisations n'ont débuté que sur le mois d'avril 2012 et les volumes de production n'ont pas atteint immédiatement les rendements escomptés, ceux-ci n'ayant réellement été atteints que sur les premiers mois de l'exercice suivant.

Sur ses activités traditionnelles, le Groupe a poursuivi sa politique d'achat de bois pour maintenir un niveau de stock élevé et ce, malgré la hausse des prix.

MOULINVEST, compte tenu de dépenses importantes engagées au titre de la recherche et développement pour le projet de constructions de murs en bois massif notamment, a eu recours sur l'exercice au crédit impôt recherche sur sa filiale SCIERIE MOULIN. Sur l'exercice, le Groupe a comptabilisé un crédit impôt recherche d'un montant de 58 812 € afférent aux dépenses consacrées sur l'année civile 2011 comme la règle fiscale l'impose.

EVOLUTION DE LA STRUCTURE JURIDIQUE

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2012, la structure juridique de la société MOULINVEST n'a pas été affectée.

PRINCIPAUX RISQUES RELATIFS A LA SOCIETE ET AU GROUPE

Risques liés à l'environnement concurrentiel

Sur les produits issus de la transformation du bois, le Groupe ne ressent pas de pression concurrentielle forte.

Concernant l'activité de production de granulés de bois la demande est très forte et le nombre de producteurs en France est encore limité (50 environ).

Risques liés à l'évolution de la consommation

Globalement la demande de produits à base de bois est sur une tendance haussière longue en France, en Europe et même au niveau mondial à la fois pour les qualités reconnues au bois dans la construction, le chauffage mais aussi pour ses qualités au niveau développement durable et environnemental.

Risques environnementaux

* Certifications de qualité

Le Groupe MOULINVEST accorde une grande vigilance au respect des normes applicables à ses activités et à l'obtention des certifications qui lui assurent la reconnaissance de la qualité des produits commercialisés.

Le Groupe applique la norme CE et dispose du certificat de contrôle de production en usine par le FBCA pour ses sciages.

Au-delà des exigences réglementaires, le Groupe dispose d'autres certifications :

. CTB Cubage des bois ronds par le FCBA

. CTB Sawn Timber par le FCBA

L'exigence du Groupe est la même pour les produits achetés à des fournisseurs externes, comme les produits utilisés pour le traitement de pièces de bois. Ainsi le produit de traitement anti-bleu, les produits de protection TANALITH E et RESISTOL bénéficient de certificats de qualité CTB-P+ par l'organisme certificateur FCBA.

Pour les granulés de bois, le Groupe a demandé la certification NF biocombustibles solides, en appliquant la norme européenne EN 14961-2.

* Pour une gestion durable de la forêt

Le Groupe est engagé aussi dans le respect d'une gestion durable de la forêt dans son mode de fonctionnement à l'égard des exploitants forestiers et de tous les fournisseurs de matière première pour ses achats de bois et la gestion des coupes d'arbres en forêt. La chaîne de contrôle des bois de la scierie est certifiée par le PEFC (Program for the Endorsement of Forest Certification schemes), organisme international et marque de certification de gestion forestière.

* Le bilan carbone

Le Groupe est une des premières entreprises de la filière bois à avoir fait, sur une base volontaire, un bilan carbone suivant la méthodologie de référence de l'ADEME qui permet à une entreprise de réaliser un diagnostic « effet de serre » de son activité pour hiérarchiser les postes d'émission de gaz à effet de serre et mener ensuite les actions appropriées à la réduction de ces émissions.

Ce bilan carbone a été réalisé sur l'ensemble des activités de la scierie afin d'évaluer l'empreinte carbone.

Pour le Groupe, le bilan carbone est un outil indispensable pour identifier ses marges de manœuvre en matière de réduction d'émission de CO₂. Cette démarche volontariste intègre les 3 types d'émissions de CO₂ de la méthodologie : celles liées aux activités sur lesquelles l'entreprise peut agir directement en son sein (niveau interne) et celles sur lesquelles l'entreprise veut agir directement ou indirectement (niveau intermédiaire et global) comme le transport des marchandises notamment.

Le bilan carbone effectué il y a déjà plusieurs mois a donné une valeur d'émissions annuelles de la scierie atteignant 1458 tonnes équivalent carbone (t eq C) dont 57% dus au fret routier et maritime. Le Groupe avait estimé que les activités de bois énergie, réalisées à côté de la scierie, en évitant le transport des connexes vers l'extérieur devaient permettre des réductions substantielles d'émission de GES (gaz à effet de serre).

L'activité de granulation étant à ce jour totalement opérationnelle, le Groupe prévoit de réaliser un nouveau bilan carbone sur le début de l'année 2013 afin de mesurer les effets positifs de la livraison des produits connexes au sein du Groupe sur l'émission des gaz à effet de serre induits par la réduction des distances de transports.

Risques clients

Sur ses activités traditionnelles, le Groupe dispose d'un portefeuille clients diversifié comprenant des groupes de référence sur le marché et présentant peu de risque d'insolvabilité.

L'unité de cogénération biomasse a obtenu l'accord du Ministère pour la production de l'électricité. Un contrat a été signé avec EDF pour une durée de 20 ans qui prévoit une rémunération assise sur un prix fixe du Mwh dont le montant est indexé. EDF représente au 31 août 2012 notre premier client.

Enfin pour ce qui concerne la commercialisation des granulés de bois produits, le Groupe a défini une stratégie commerciale avec une approche du consommateur par l'intermédiaire d'une part, du réseau de distribution et d'autre part, d'un partenariat avec les collectivités régionales. Afin de favoriser son besoin en fond de roulement et éviter tous risques financiers, le Groupe a favorisé le règlement comptant moyennant escompte sur l'exercice clos au 31 août 2012.

Contribution en % du CA Consolidé	Exercice au 31/08/2012	Exercice au 31/08/2011
Premier client	17,56%	12,20%
Cinq plus importants clients	35,28%	36,12%
Dix plus importants clients	46,54%	49,32%

Risques fournisseurs

Le Groupe fait appel à plusieurs catégories de fournisseurs selon les opportunités et les besoins du moment. Afin d'élargir son indépendance vis-à-vis de ses fournisseurs, le Groupe privilégie plusieurs types de fournisseurs allant du simple particulier à des organismes nationaux avec lesquels sont signées des conventions d'achat. Les approvisionnements en matières premières sont faits par trois acheteurs expérimentés du Groupe sous contrôle de la Direction du Groupe. A titre indicatif, actuellement, le premier fournisseur représente moins de 4 % du montant annuel des achats de matières premières et les dix premiers représentent moins de 25 %. Chaque fournisseur a une périodicité liée à sa sylviculture et on ne peut précisément définir ces répartitions.

Contribution en % des achats et autres charges externes	Exercice au 31/08/2012	Exercice au 31/08/2011
Premier fournisseur	3,68%	6,15%
Cinq plus importants fournisseurs	13,94%	18,89%
Dix plus importants fournisseurs	22,47%	27,26%

Le Groupe considère donc que selon les critères évoqués ci-dessus, il n'y a de dépendance à l'égard d'aucun fournisseur.

Risques financiers

Sur l'exercice clos au 31 Août 2012, après avoir bénéficié d'une introduction en bourse sur le marché NYSE Alternext en avril 2011, le Groupe a renforcé sa structure financière par une augmentation de capital en septembre 2011. Après avoir changé de compartiment le 24 mai 2012, il a procédé à une nouvelle augmentation de capital en juin 2012 et dispose au 31 août 2012 de capitaux propres s'élevant à 14 177 K€ contre 10 299 K€ en 2011. A la date du 31 Août 2012, le Groupe dispose d'une trésorerie nette de 2 926 K€ qui doit lui permettre,

couplée à des emprunts et crédits baux à moyen terme, de financer ses prochaines opérations d'investissements dont la plus importante sera le parc à grumes, dont le montant avoisine les 7 000 K€.

Le tableau détaillé des emprunts en cours au 31 Août 2012 présenté dans les annexes consolidées montre que les dettes financières auprès des établissements de crédit atteignent 17.613 K€ au 31 Août 2012 contre 13.738 K€ au 31 août 2011, la part des crédits-baux étant en légère baisse à 2.709 K€ contre 3.294 K€ à la clôture de l'exercice précédent.

La principale augmentation provient de l'emprunt de 7.519 K€ souscrit auprès d'AUXIFIP sur une durée de 8 ans pour le financement de l'unité de cogénération, et dont la première échéance a été réglée au 31 août 2012.

La Société a procédé à une revue détaillée de son risque de liquidité et elle estime ne pas être exposée à un risque de liquidité au regard des engagements pris à ce jour.

Le capital de la société au 31 Août 2012 est de 3 690 405.60 € divisé en 3 075 338 actions de 1,20 € chacune de valeur nominale.

Risques liés aux actifs non détenus

La production réalisée à partir de connexes résultant des activités de la scierie est réalisée dans des bâtiments construits spécifiquement par la société IMMOBILIER DE VILLE, détenue à hauteur de 10% par MOULINVEST et à 90% par des dirigeants de MOULINVEST, dans le cadre d'un bail à construction dont le bailleur, propriétaire du terrain, est la SCI Marine bis, détenue également par des dirigeants du Groupe.

La filiale du Groupe, MOULIN BOIS ENERGIE, en charge de cette activité « bois énergie » est locataire des locaux par un bail commercial auprès de la société IMMOBILIER DE VILLE.

A la fin du bail à construction, le 31 décembre 2027, il est prévu que MOULIN BOIS ENERGIE continue à bénéficier d'un bail commercial directement auprès de SCI Marine Bis à qui reviendra la propriété des bâtiments et qui assurera la reprise et la poursuite du bail commercial en faveur de MOULIN BOIS ENERGIE dans les mêmes conditions économiques et juridiques que celles en vigueur au jour du terme du bail à construction.

Dans le même registre de risque, un autre bail à construction d'une durée de 18 ans à compter du 1er novembre 2010 a été signé le 22 novembre 2010 entre SCI Marine bis et la filiale SCIERIE MOULIN sur un terrain qui pourrait représenter une extension à terme pour les installations du Groupe. A ce jour, ce terrain, propriété de SCI Marine Bis, loué à SCIERIE MOULIN pour 42 K€ annuels sert uniquement de plateforme de stockage d'écorces.

Litiges

A la connaissance de la société, et à ce jour, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou de ses filiales à l'exception des points suivants :

La société IMMOBILIER DE VILLE, bailleur des locaux occupés par l'unité de cogénération et par l'usine de fabrication de granulés de bois, a gagné le litige de voisinage puisque la requête du demandeur avait été rejetée en première instance ainsi qu'en appel. La demande éventuelle de pourvoi en cassation, qui aurait dû être initiée au 30 avril 2012 au plus tard, n'a pas été intentée.

Par ailleurs, les filiales SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE ont fait l'objet d'un contrôle fiscal sur l'exercice. La procédure contradictoire est en cours et tous les motifs sujets à redressement, ont été contestés par le groupe.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE :

Malgré la prudence imposée par les conditions générales de marché, MOULINVEST affirme sa confiance pour l'exercice 2013. Si le pôle Bois Construction devrait vraisemblablement être encore pénalisé par le contexte de marché, le pôle Bois Energie devrait, lui, être en pleine progression. Au-delà de la dynamique soutenue des marchés adressés, elle bénéficiera d'une année complète de l'activité Granulation.

Au regard de ces perspectives favorables et de la saisonnalité de l'activité, les capacités de stockage de granulés ont été augmentées sur un site externe afin de permettre de servir la demande croissante sur ces produits avec l'arrivée de l'hiver. Cette saisonnalité devrait permettre au pôle Bois Energie de réaliser les deux tiers de son chiffre d'affaires sur les sept premiers mois de l'exercice. Le Groupe MOULINVEST confirme ainsi son ambition affichée de s'imposer parmi les premiers acteurs en France à saisir les nouvelles opportunités de la filière bois allant de la production de bois à la production de bois Energie.

Le Groupe MOULINVEST est donc confiant dans sa capacité à augmenter son chiffre d'affaires de manière significative sur l'exercice en cours.

Investissements prévus à venir :

Le Groupe a engagé son projet d'investissement industriel d'augmentation de capacité de production avec la réalisation d'un second parc à grumes d'un montant d'environ 7 M€. La réalisation et les financements relatifs à cet investissement doivent s'échelonner sur l'exercice en cours et le suivant.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

L'activité de Granulation, qui a connu son lancement sur le début mars 2012, a atteint des rendements significatifs sur les deux premiers mois de l'exercice en cours. Fort de son expérience et de ses résultats, le Groupe peut légitimement considérer que le degré d'expérience requis est acquis, limitant tout risque inattendu dans le processus de fabrication. A ce titre, le Groupe précise que son activité Bois Energie liée à la Granulation a déjà atteint et dépassé le niveau de chiffre d'affaires annuel de l'exercice clôturé au 31 Août 2012 sur les deux mois de Septembre et Octobre 2012.

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le Groupe ayant lancé depuis plusieurs années des programmes d'innovation sur la construction de murs massifs bois et la traçabilité des bois en forêt, il a décidé d'avoir recours au crédit d'impôt en matière de recherche et développement compte tenu de dépenses et de temps passés des personnels importants sur ces projets.

DÉCISION DE L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE

Au cours de l'exercice, l'autorité de la concurrence n'a prononcé aucune décision à l'encontre de notre société et du Groupe.

INFORMATIONS RELATIVES AUX INSTALLATIONS CLASSÉES VISÉES À L'ARTICLE L. 225-102-2 DU CODE DE COMMERCE

L'usine de la société MOULIN BOIS ENERGIE est une installation classée pour laquelle elle dispose d'une autorisation.

Tout est mis en œuvre dans l'entreprise pour que les risques liés à son activité soient maîtrisés. Des organismes indépendants interviennent régulièrement pour les contrôles.

FILIALES ET PARTICIPATIONS ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

ACTIVITE DES FILIALES

Notre société a comme filiales et contrôle les sociétés suivantes :

- La société « **SCIERIE MOULIN** », Société par Actions simplifiée au capital de 2 314 338 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire), Z.A. de Ville, immatriculée au registre du commerce et des sociétés du PUY EN VELAY sous le numéro 330 824 442, est détenue à hauteur de 95 % ;

Scierie Moulin	Année 2011-2012	%	Année 2010-2011	%
(en K€)				
Chiffre d'affaires hors taxes	20 029,0	100,0%	20 115,0	100,0%
Résultat d'exploitation	-439,4	-2,2%	184,0	0,9%
Résultat courant	-553,4	-2,8%	231,4	1,2%
Résultat exceptionnel	-51,5	-0,3%	5,7	0,0
Résultat net	-546,1	-2,7%	153,2	0,8%

« SCIERIE MOULIN » développe les activités historiques du groupe « MOULINVEST », de sciage et de traitements de bois qu'elle commercialise dans la France entière et pour environ 8.6 % de son chiffre d'affaires à l'étranger (Europe, Afrique du Nord).

Sur l'exercice clos au 31 Août 2012, elle a maintenu son activité avec un chiffre d'affaires de 20 028 784 € alors qu'elle avait réalisé un chiffre d'affaires net de 20 114 788 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2011. L'activité de la SCIERIE MOULIN sur l'exercice a connu une répartition différente de l'exercice précédent avec une diminution de l'activité bois scié à forte valeur ajoutée du fait d'un marché très concurrencé sur une période de crise de consommation ayant poussé les gros donneurs d'ordre à réduire leur plan d'achat pour limiter les résiduels de fin d'année. En contrepartie l'activité de vente de négoce a été plus importante mais a contribué à réduire le taux de marge brute de la société.

Le résultat d'exploitation est de - 439 375 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 contre 183 991 € sur l'exercice clos le 31 août 2011, la réduction des postes de charges externes de 393 103 € n'ayant pas pu compenser la baisse de la marge brute de 679 304 €, la hausse des frais de personnel et des autres charges de gestion courante de 337 165 € donnant l'essentiel de l'écart restant. Cette analyse est issue des soldes intermédiaires de gestion.

Le résultat courant avant impôt est de - 553 437 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 contre 231 430 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2011.

Le résultat net s'élève à - 546 093 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 contre 153 156 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2011.

Les investissements se sont élevés à 561 893 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 contre 647 134 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2011.

- La société « **MOULIN BOIS ENERGIE** », Société par Actions Simplifiée au capital de 2 425 000 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire), Z.A. de Ville, immatriculée au registre du commerce et des sociétés du PUY EN VELAY sous le numéro 499 475 713, est détenue à hauteur de 90 % ;

Moulin Bois Energie	Année 2011-2012	%	Année 2010-2011	%
(en K€)				
Chiffre d'affaires hors taxes	5 469,3	100,0%	295,7	100,0%
Résultat d'exploitation	282,3	5,2%	-305,3	-103,2%
Résultat courant	-132,8	-2,4%	-454,6	-153,7%
Résultat exceptionnel	65,0	1.2 %	0,0	0,0
Résultat net	-67,8	-1.2%	-454,6	-153.7%

« **MOULIN BOIS ENERGIE** » a été créée pour valoriser les connexes issus de la scierie en développant la fabrication et la commercialisation de granulés de bois ainsi que la production d'électricité à partir de la cogénération.

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 5 469 319 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2012, contre 295 631 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2011.

L'activité de Cogénération a connu une activité de douze mois sur l'exercice clos le 31 août 2012 permettant la réalisation d'un chiffre d'affaires de l'ordre de 4 183 K€ contre 255 K€

sur l'exercice clos le 31 août 2011. Le Groupe a maintenant une expérience de plus d'un an qui lui permet une maîtrise correcte de l'outil de production.

L'activité de Granulation a démarré techniquement au mois de Mars 2012 et a généré réellement ses premières ventes à partir du mois d'Avril 2012. Le chiffre d'affaires de cette activité est de 1 260 K€ sur l'exercice 2011-2012. L'activité est montée progressivement sur les derniers mois de l'exercice avant de prendre toute sa mesure sur le début de l'exercice en cours.

Le résultat d'exploitation est de 282 268 € au 31 Août 2012 contre -305 347 € au 31 Août 2011. La charge d'amortissement supplémentaire supportée sur l'exercice par rapport à l'exercice précédent de 844 683 € impacte fortement les comptes sociaux 2012 alors que l'activité Granulation n'a pas encore donné sa pleine mesure en terme de marge brute.

Le résultat courant avant impôt est de - 132 723 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012, contre - 454 591 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2011.

Le résultat net s'élève à - 67 824 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012, contre - 454 591 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2011.

Les investissements se sont élevés à 5 346 111 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012, contre 11 203 517 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2011. Les immobilisations incorporelles et corporelles ont augmenté de 5 299 159 € sur l'exercice dont une part significative est liée aux immobilisations en cours constatées au 31 Août 2011 qui ont été activées sur l'exercice pour 1 743 579 €.

SCI DE VILLE :

- La société « **S.C.I. DE VILLE** », Société Civile Immobilière au capital de 76 224,51 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire) L'Etoile, immatriculée au R.C.S. du PUY EN VELAY sous le numéro 380 807 057, est détenue directement et indirectement à hauteur de 100 %.

« S.C.I. DE VILLE », dont les parts sont détenues en totalité par le Groupe, est propriétaire des locaux dans lesquels « **SCIERIE MOULIN** » exerce son activité.

SCI de Ville	Année 2011-2012	%	Année 2010-2011	%
(en K€)				
Chiffre d'affaires hors taxes	304,1	100,0%	201,3	100,0%
Résultat d'exploitation	228,5	75,1%	157,7	78,3%
Résultat courant	154,8	50,9%	107,4	53,4%
Résultat exceptionnel	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat net	103,2	33,9%	71,6	35,6%

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 304 139 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012, contre 201 333 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2011.

L'évolution de ce chiffre d'affaires est liée au fait que la SCI de Ville n'a eu que 8 mois d'exploitation au cours de son exercice clos le 31 août 2011.

Le résultat d'exploitation est de 228 463 € pour l'exercice clos le 31 août 2012 contre 157 702 € sur l'exercice clos le 31 août 2011.

Le résultat courant avant impôt est de 154 832 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012, contre 107 396 € au cours de l'exercice clos le 31 Août 2011.

Le résultat net s'élève à 103 221 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012, contre 71 597 € au cours de l'exercice clos le 31 Août 2011.

Les investissements se sont élevés à 162 607 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 contre 2 048 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2011 notamment du fait de nouveaux aménagements du terrain de la ZI de Ville en faveur de la SCIERIE MOULIN. Les immobilisations corporelles augmentent de 139 755 € alors que l'on constate une immobilisation en cours pour 22 852 € pour des locaux qui se termineront sur le prochain exercice sur le site de Chambaud.

- La société « **IMMOBILIER DE VILLE** », Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, dont le siège social est à DUNERES (Haute-Loire) Z.A. de Ville, immatriculée au RCS du PUY EN VELAY sous le numéro 517 853 305, est détenue à hauteur de 10 %.

La société « **IMMOBILIER DE VILLE** » a pour activité : l'acquisition, la construction, la propriété, la location, la sous-location de tous immeubles ou tènements immobiliers, leur administration et leur exploitation par tous moyens, notamment bail à construction.

IMMOBILIER de Ville	Année 2011-2012	%	Année 2010-2011	%
(en K€)				
Chiffre d'affaires hors taxes	497,0	100,0%	80,0	100,0%
Résultat d'exploitation	150,9	30,4%	-20,3	-25,4%
Résultat courant	-44,8	-9,0%	-76,0	-95,0%
Résultat exceptionnel	4,3	0,9 %	-1,0	-1,2 %
Résultat net	-40,5	-8,1%	-77,0	-96,2 %

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 497 000 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 contre 80 000 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2011. Cette hausse significative est liée aux loyers relatifs à la mise à disposition des locaux des activités de MOULIN BOIS ENERGIE, locaux accueillant les installations de Cogénération et Granulation.

Le résultat d'exploitation est de 150 920 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 contre - 20 323 € au 31 Août 2011.

Le résultat courant avant impôt est de - 44 818 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 contre - 75 997 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2011.

Le résultat net s'élève à - 40 505 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 contre - 76 988 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2011.

Les investissements se sont élevés à 2 408 870 €, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012, contre 3 302 342 € au cours de l'exercice clos le 31 août 2011. Ces investissements ont notamment été impactés par un montant significatif de 1 803 636 € lié à la mise en service sur l'exercice d'immobilisations en cours au 31 Août 2011.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

PRISES DE PARTICIPATIONS – CESSIONS DE PARTICIPATION - PRISE DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a pris aucune participation, procédé à aucune cession de participation, ni à aucune prise de contrôle.

SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Notre société contrôle actuellement les sociétés suivantes :

- Directement plus de 18/20^{ème} du capital social de la société « SCIERIE MOULIN » et plus des 2/3 du capital de la société « MOULIN BOIS ENERGIE » ;
- Indirectement plus des 19/20^{ème} du capital social de la société « SCI DE VILLE ».

En revanche, aucune de ces sociétés ne détient de participation dans notre société.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés consolidées et les méthodes de consolidation sont décrites dans le tableau ci-après :

Liste des sociétés consolidées	% de contrôle	Méthode Intégration	N° SIREN	Activité
SA MOULINVEST	100%	Globale	433122637	Prise de participations
SAS SCIERIE MOULIN	95%	Globale	330824442	Scierie et rabotage du bois
SAS MOULIN BOIS ENERGIE	100%	Globale	499475713	Production, transformation et vente de matières énergétiques
SCI DE VILLE	100%	Globale	380807057	Gestion immobilière
SARL IMMOBILIER DE VILLE (Société ad hoc)	10%	Globale	517853305	Gestion immobilière

Sont donc consolidées toutes les sociétés sur lesquelles la société MOULINVEST exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou exerce une influence notable.

*S'agissant de la SARL IMMOBILIER DE VILLE, qui est détenue à 10% seulement par la société MOULINVEST, elle est consolidée en tant que société ad'hoc. En effet, une entité ad hoc doit être incluse dans le périmètre de consolidation au même titre que les autres entreprises contrôlées dès lors qu'il y a contrôle en substance de cette entité. Ce contrôle peut s'exercer en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires.

Les risques liés à l'activité de la SARL sont notamment supportés par le groupe : dans le cadre du bail commercial qui lie la société MOULIN BOIS ENERGIE à la société IMMOBILIER DE VILLE, il est prévu une délégation des loyers versés par la société MOULIN BOIS ENERGIE en garantie des emprunts souscrits par la société IMMOBILIER DE VILLE auprès de 3 banques (Société générale, HSBC et LCL) pour un montant nominal de 3 473 353 € (capital restant dû au 31 août 2012: 3 247 350 €), ce qui explique la prise en compte de cette entité dans le périmètre de consolidation.

L'entité ad hoc étant contrôlée de manière exclusive, elle est consolidée par intégration globale, conformément au principe général de détermination des méthodes de consolidation.

*Par opposition, la SCI MARINE BIS qui est détenue en totalité par Madame Marie Laure TEYSSIER et Mademoiselle Sandrine MOULIN et pour laquelle, il n'existe aucune détention du capital par l'une ou l'autre des sociétés du groupe consolidé, ne rentre pas dans les critères du règlement CRC 2004-03 requis pour intégrer une entité ad hoc dans le périmètre de consolidation.

Toutefois, il est à préciser que les deux associées susvisées sont également toutes deux gérantes de la SCI.

La SCI est endettée, mais ses emprunts ne font l'objet d'aucune garantie de la part d'une quelconque société du groupe (les garanties prises par les établissements bancaires sont constituées d'une hypothèque sur les parcelles de terrain, propriété de la SCI MARINE BIS et d'une cession en loi Dailly des loyers perçus par la SCI MARINE BIS, de la SARL IMMOBILIER DE VILLE)

Ce sont les associés qui bénéficient de la totalité des avantages liés à la détention du terrain et donc qui assument la totalité des risques.

Le tableau des filiales et participations ci-après reprend les filiales consolidées.

SOCIETES (En KE)	CAPITAL	RESERVES ET R A N	Q-PART DU CAPITAL DETENU	VAL. COMPTABLE DES TITRES	PRETS CONSENTIS	CH. D'AFFAIRES EXERCICE	RESULTAT EXERCICE
A- Filiale détenue au moins à 50%							
SCIERIE MOULIN SAS							
ZA de Ville 43 220 Dunières	2 314	1 686	95,00%	1 526	2 430	20 029	-546
MOULIN BOIS ENERGIE SAS							
ZA de Ville 43 220 Dunières	2 425	-620	90,00%	2 183	3 782	5 470	-68
B- Filiale détenue à moins de 50%							
SCI DE VILLE							
L'Etoile 43 220 Dunières	76	72	0,04%	0.8	26	304	103
IMMOBILIER DE VILLE							
ZA De Ville 43 220 Dunières	10	-113	10,00%	1	451	497	-41

DATE D'ARRETE D'EXERCICE

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes annuels au 31 août 2012.

Toutes les sociétés ont un exercice de 12 mois débutant le 1^{er} septembre 2011.

PRINCIPES ET REGLES D'ETABLISSEMENT

Les comptes consolidés du groupe MOULINVEST, clos au 31 août 2012, ont été établis sous la responsabilité du Président. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux principes et méthodes définis par l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC 99-02. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 31 août 2012 sont les mêmes que ceux appliqués au 31 août 2011. Aucun changement de méthode comptable ou d'estimation comptable n'est donc à signaler.

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires net HORS TAXES s'est élevé à 23 816 860 €.

Pour l'exercice précédent, le chiffre d'affaires s'élevait à 20 099 560 € soit une augmentation de 18,5 %.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 24 806 800 € au 31 août 2012 contre 20 332 495 € au 31 août 2011. Outre la hausse significative du chiffre d'affaires énoncée dans le paragraphe précédent, le Groupe augmente plus fortement ses produits d'exploitation du fait d'un accroissement de sa production stockée nettement plus important qu'au 31 Août 2011.

Les charges d'exploitation se totalisent à 24 100 426 € au 31 août 2012 contre 19 746 140 € au 31 août 2011. Cette hausse est bien évidemment liée au démarrage de l'activité de Granulation et notamment aux nouveaux achats de matières premières liés à ce démarrage.

Le résultat d'exploitation est donc de 706 374 € au 31 août 2012 contre 586 355 € au 31 août 2011 soit une progression de l'ordre de 20.5%.

Compte tenu des produits financiers (56 066 €) et des charges financières (844 441 €), le résultat courant avant impôt se traduit par une perte de - 82 001 € liée à la charge d'intérêts supplémentaire des emprunts des activités Cogénération et Granulation.

Après prise en compte des produits exceptionnels (221 902 €) et des charges exceptionnelles (392 256 €), le compte de résultat de l'ensemble consolidé se solde par une perte de 160 558 € après prise en compte d'un crédit d'impôt (7 201 €), des charges d'impôts différés (-84 598 €). La perte exceptionnelle importante de - 170 354 € est liée à une opération de cession anticipée d'un crédit-bail sur un matériel dont le Groupe n'était pas satisfait ; ce phénomène est donc exceptionnel et aurait permis un résultat net proche de l'équilibre s'il n'avait pas été réalisé.

L'effectif du groupe était de 67 personnes pour l'exercice clos le 31 août 2012 et de 61 personnes pour l'exercice clos le 31 août 2011, réparti comme suit :

	31/08/2012	%	31/08/2011	%
Cadres	13	19%	12	20%
A. M. et techniciens	12	18%	13	21%
Employés	6	9%	4	7%
Ouvriers	36	54%	32	52%
TOTAL	67	100%	61	100%

L'endettement à moyen terme a une valeur de 17 483 K€ dont la ventilation par échéance est la suivante :

AU 31/08/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	14 770	1 944	6 459	6 367
Emprunts en crédit-bail	2 709	1 166	1 543	0
Emprunts et dettes financières divers	4	4		
TOTAL	17 483	3 114	8 002	6 367

**montants indiqués en K€*

AU 31/08/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	130	130		
TOTAL	130	130	0	0

**montants indiqués en K€*

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées à hauteur de 479 K€ d'emprunts à taux variable.

La progression de l'endettement s'explique par le financement des investissements réalisés sur l'exercice, soit par achats directs, soit par crédit-bail et notamment par la mise en place sur l'exercice d'un emprunt moyen terme de l'ordre de 7 519 K€ relatif au financement de l'usine de cogénération et granulation.

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 90,47% (Endettement à long terme / Capitaux propres : $12\,826 / 14\,177 = 90,47\%$).

AU 31/08/2011	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	10 050	3 173	2 878	3 999
Emprunts en crédit-bail	3 294	1 174	2 032	88
Emprunts et dettes financières divers	4	4		
TOTAL	13 348	4 351	4 910	4 087

**montants indiqués en K€*

AU 31/08/2011	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	391	391		
TOTAL	391	391	0	0

**montants indiqués en K€*

La variation des capitaux propres est matérialisée par les deux tableaux ci-après :

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres Part du Groupe	Part minoritaire
31/08/2011	2 974	4 211	34	3 072	8	0	10 299	237
Augmentation de capital	716	3 380				-73	4 023	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			3	5	-8		0	
Résultat consolidé (part du groupe) variation de périmètre					-138		-138	-22
Autres variations				-7			-7	
31/08/2012	3 690	7 591	37	3 070	-138	-73	14 177	215

**montants indiqués en K€*

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres Part du Groupe	Part minoritaire
31/08/2010	341	4	34	4 945	180	0	5 504	227
Augmentation de capital	2 633	4 207		-2 053			4 787	
Affectation du résultat de l'exercice précédent				180	-180		0	
Résultat consolidé (part du groupe) variation de périmètre					8		8	10
31/08/2011	2 974	4 211	34	3 072	8	0	10 299	237

**montants indiqués en K€*

Bilans consolidés du Groupe MOULINVEST		
	31-août-12	31-août-11
(K Euros)		
ACTIF		
Actifs non courants	26 406	23 828
Immobilisations incorporelles	77	60
Immobilisations corporelles	25 853	23 190
Immobilisations Financières	134	82
Impôts différés actif	342	496
Actifs courants	14 469	12 928
Stocks	7 053	7 363
Acomptes et avances	6	1
Clients et comptes rattachés	3 155	2 992
Autres créances et compte de régularisation	1 200	2 301
Trésorerie	3 056	272
TOTAL GENERAL	40 875	36 756
PASSIF		
Capitaux propres	14 177	10 299
Capital social	3 690	2 975
Prime d'émission	7 591	4 211
Ecart de réévaluation	0	0
Réserves légales	37	34
Réserves règlementées	0	0
Autres réserves	3 070	3 072
Résultat de l'exercice	-138	8
Titres en autocontrôle	-73	0
Intérêts Minoritaires	215	237
Passifs non courants	14 462	4 797
Emprunts et dettes financières Long Terme	14 369	4 351
Impôts différés passif	0	0
Provisions pour risques et charges long terme (+ 1 an)	93	446
Autres passifs non courants	0	0
Passifs courants	12 021	21 423
Fournisseurs et comptes rattachés	6 005	9 344
Emprunts et dettes financières court terme (- 1 an)	3 114	8 997
Concours bancaires créditeurs	130	391
Dettes sociales et fiscales	1 117	992
Autres dettes	1 656	1 699
TOTAL GENERAL	40 875	36 756

Comptes de résultats comparés du Groupe MOULINVEST		
(K Euros)	31-août-12	31-août-11
Chiffre affaires	23 817	20 100
Production stockée-Immobilisée	763	95
PRODUITS OPERATIONNELS COURANTS	24 580	20 194
Achats consommés	14 307	9 512
Charges de personnel	2 789	2 344
Charges Externes	3 803	6 002
Impôts et taxes	521	381
Dotations aux amortissements	2 612	1 469
Dotations aux provisions nettes	-147	-90
Charges d'exploitation nettes	56	29
CHARGES OPERATIONNELLES COURANTES	23 941	19 647
MARGE OPERATIONNELLE COURANTE	639	548
Autres produits et charges opérationnelles	-103	49
RESULTAT OPERATIONNEL	536	597
Produits nets de trésorerie	15	2
Autres produits financiers	41	131
Charges de financement	822	530
Autres charges financières	23	113
RESULTAT FINANCIER	-788	-509
Charges d'impôts	-92	70
RESULTAT NET CONSOLIDE	-160	17
Part du Groupe	-138	7
Part des minoritaires	-22	11
RESULTAT PAR ACTION	-0,05	0,00

Quant aux flux de trésorerie, ils sont traduits dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU DE FLUX (EN K euros)	31/08/2012	31/08/2011
Résultats nets des sociétés intégrées	-160	18
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Amortissements et provisions	2 649	1479
- variation des impôts différés	- 256	-95
- Plus values de cession nettes d'impôts	212	-2
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	2 444	1400
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	- 2014	1709
Liaison Bilan		
Flux nets de trésorerie généré par l'activité	430	3109
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements :		
Acquisitions d'immobilisations (-)	- 4 966	-13104
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	100	144
Incidence des variations de périmètre		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 4865	-12 960
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)	0	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)	0	0
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	4 023	4556
Emissions d'emprunts (+)	9 313	8441
Remboursements d'emprunts (-)	- 5 857	-3363
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	7 480	9 634
Incidence des variations des cours des devises		
Variation de trésorerie	3 045	-217
Trésorerie d'ouverture*	-119	98
Trésorerie de clôture	2 926	-119

Le Groupe dégage sur l'exercice une marge brute d'autofinancement de 2 444 K€. Le règlement important des dettes sur immobilisations existantes au 31 Août 2011 a créé un fort besoin en fonds de roulement de – 2014 K€, les flux de trésorerie générés par l'activité restant malgré tout positifs de 430 K€.

Les opérations liées à l'investissement représentent un montant de 4 865 K€ qui ont été financés par une augmentation de capital de 4 023 K€ et une souscription d'emprunts pour 9 313 K€. Dans le même temps le Groupe a payé les échéances de remboursement dues pour 5 857 K€.

La trésorerie du Groupe est de 2 926 K€ au 31 Août 2012 soit une hausse de 3 045 K€ par rapport à l'exercice précédent.

COMPTE RENDU DE LA GESTION ET SITUATION DE LA SOCIETE MOULINVEST DURANT L'EXERCICE ECOULE

EXAMEN DES COMPTES SOCIAUX

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sont conformes à la réglementation en vigueur et aucun changement n'est survenu par rapport aux exercices précédents.

Au cours de cet exercice s'étendant du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2012, le chiffre d'affaires net HORS TAXES s'est élevé à 929 096 €. Pour l'exercice précédent, le chiffre d'affaires s'élevait à 861 932 € soit une augmentation de 7,79 %.

Le total des produits d'exploitation
s'élève à 1 215 616 €

Les charges d'exploitation se
totalisent à 1 355 891 €

Le résultat d'exploitation
est donc de - 140 275 €
Pour l'exercice précédent, le résultat d'exploitation s'élevait à 47 198 €.

Compte tenu des produits financiers (222 326 €) et des charges financières (60 815 €), le résultat courant avant impôts se traduit par un bénéfice de 21 236 € au 31 août 2012 contre 99 917 € au 31 août 2011.

Après prise en compte des produits exceptionnels (31 724 €) et des charges exceptionnelles (36 962 €), le compte de résultat se solde par un bénéfice de 15 997,19 € contre 55 025,92 € pour l'exercice précédent.

Des dépenses et charges de la nature de celles visées à l'article 39.4. du C.G.I. ont été comptabilisées au cours de cet exercice pour un montant de 4 193 €.

Les investissements de l'exercice se totalisent à 2 375 251 €, se répartissant comme suit :

- Immobilisations incorporelles.....	513 092 €
- Immobilisations corporelles.....	40 367 €
- Immobilisations financières.....	1 821 792 € (correspondant à des créances rattachées à des participations)

Pour l'exercice précédent, les investissements de l'exercice s'élevaient à 5 630 074 €.

Au cours de la même période, les immobilisations ont diminué de 101 095 € par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence. Cette diminution concerne les postes :

- Immobilisations corporelles	
. Matériel de Transport.....	37 623 €

- Immobilisations financières
 - . Prêts et autres immobilisations financières.....63 472 €

Les amortissements comptabilisés au cours de cette période s'élèvent à 300 123 €. Pour l'exercice précédent, les amortissements s'élevaient à 148 705 €. La hausse significative de ce poste est surtout liée à l'amortissement sur 3 ans des frais incorporels issus des différentes augmentations de capital de la société.

La trésorerie de la société MOULINVEST s'améliore de 2 276 943 € sur l'exercice clos le 31 août 2012 du fait des incorporations de capitaux liées aux augmentations de capital pour un montant de 4 438 659 €.

L'effectif moyen du personnel est de 5 personnes pour cet exercice.

Autofinancement

La capacité d'autofinancement s'élevait au 31 août 2012 à 313 995 € et au 31 août 2011 à 209 560 €.

La marge brute globale au 31 août 2012 s'élève à 929 096 € contre 861 575 € au 31 août 2011.

MENTION DES DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 4 193 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 du CGI.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Les sociétés, dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes, doivent publier « des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs ou de leurs clients ». A ce titre, elles sont tenues d'indiquer « la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

	SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS
Echéance sur 30 jours	55 358 €
Echéance à moins de 60 jours	136 520 €
Poste fournisseurs au 31/08/2011	191 878 €

	SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS
Echéance sur 30 jours	58 874 €
Echéance à moins de 45 jours	14 041 €
Echéance à plus de 60 jours	47 627 €
Poste fournisseurs au 31/08/2012	120 542 €

PROJET D'AFFECTATION ET DE RÉPARTITION DES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MOULINVEST

En conformité des dispositions statutaires, nous vous proposons d'affecter comme suit, le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2012, s'élevant à 15 997,19 € :

- 5 % au compte "RESERVE LEGALE", soit la somme de.....	799,86 €
- Le solde au compte "RESERVES FACULTATIVES" soit.....	15 197,33 €

TOTAL EGAL A.....	15 997,19 €

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation.

Déclaration de l'article 243 bis du CGI en présence de versement de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédant celui soumis à l'approbation de la présente assemblée.

TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102, alinéa 2, du Code de commerce est joint au présent rapport (annexe 1) le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des 5 derniers exercices.

INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL ET À L'ACTIONNARIAT DES SALARIÉS

ADMISSION DES TITRES SUR LE MARCHÉ NYSE ALTERNEXT

Les titres de la société ont été introduits en Bourse sur le marché NYSE Alternext en date du 11 avril 2011.

Le 24 mai 2012, les actions MOULINVEST ont été transférées du compartiment E1 (Placement privé) vers le compartiment E2 (sociétés ayant fait une offre au public).

Au 31 août 2012, le cours de l'action MOULINVEST s'élevait à 7.10 € portant ainsi la capitalisation boursière du Groupe à cette date à 21 834 899,80 euros.

MODIFICATIONS DU CAPITAL SOCIAL (CA du 28/09/11 et 08/06/12)

Au cours de l'exercice écoulé, le capital de la société a évolué ainsi qu'il suit :

- « MOULINVEST » a réalisé le 28 septembre 2011 une levée de fonds de 478 708,76 € par une augmentation de capital social réservée à des catégories de personnes dénommées. Cette augmentation de capital était initialement prévue pour un montant de 54 000 € avec possibilité d'une clause d'extension de 15%. L'opération a conduit à l'émission de 46 567 actions nouvelles sans droit préférentiel de souscription à un prix de 10,28 € par action (prime d'émission de 9,08 € l'action incluse).

Le capital de la société a ainsi été porté à 3 030 414 € divisé en 2 525 345 actions de 1,20 € chacune de valeur nominale.

Cette opération a été menée par le conseil d'administration en date du 28 septembre 2011, par délégation de compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 décembre 2010.

- « MOULINVEST » a réalisé le 8 juin 2012 une levée de fonds de 3 959 949,60 € par une augmentation de capital social par offre au public. Cette augmentation de capital était initialement prévue pour un montant de 583 334,40 € avec possibilité d'exercer une clause d'extension de 15 %. L'opération a conduit à l'émission de 549 993 actions nouvelles sans droit préférentiel de souscription à un prix de 7,20 € par action (prime d'émission de 6,00 € l'action incluse).

Le capital de la société a ainsi été porté à 3 690 405,60 € divisé en 3 075 338 actions de 1,20 € chacune de valeur nominale.

Cette opération a été menée par le conseil d'administration en date du 8 juin 2012, par délégation de compétence de l'Assemblée Générale à caractère Mixte du 17 janvier 2012.

DROIT DE VOTE DOUBLE

Nous vous rappelons que conformément à l'article 9 alinéa 4 des statuts, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis trois ans au moins, au nom du même actionnaire.

Au 24 Octobre 2012, il y a **1 918 544** actions composant le capital social et disposant d'un droit de vote double.

Actionnariat	Capital		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Maurice MOULIN	1 300 000	42,28%	2 600 000	52,06%
Sandrine MOULIN	309 272	10,05%	618 544	12,39%
Marie-Laure TEYSSIER	309 272	10,05%	618 544	12,39%
Maurice MOULIN (actions au porteur)	48 618	1,58%	48 618	0,97%
Sous-groupe familial MOULIN	1 967 162	63,96%	3 885 706	77,81%
Autres investisseurs	1 108 176	36,04%	1 108 176	22,19%
TOTAL	3 075 338	100,00%	4 993 882	100,00%

DELEGATIONS DE POUVOIRS DONNEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'OCCASION D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Conformément à l'article L. 225-100, alinéa 7, du Code de commerce, nous vous rappelons les délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

- Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (7^{ème} résolution) :

Délégation de compétence au Conseil d'administration portant sur une ou plusieurs augmentations de capital par émissions d'actions (à l'exclusion des actions de préférence) et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 3 000 000 €, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de certaines catégories de personnes. Le prix d'émission devant être au moins égal à la moyenne des cours de clôture constatés lors des 10 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission éventuellement diminuée d'une décote maximale de 20% ;

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 17 juillet 2013.

Cette délégation a été mise en œuvre par le Conseil d'administration :

* lors de l'augmentation de capital constatée le 28 septembre 2011 ;

- Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (8^{ème} résolution) :

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription dans la limite d'un montant nominal global de TROIS MILLIONS D'EUROS (3 000 000 €) ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 17 mars 2014.

- Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (9^{ème} résolution) :

Délégation au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'offres visées au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier dans la limite d'un montant de trois millions d'euros (3.000.000 €) et dans la limite de 20% du capital social par an ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 17 mars 2014.

Cette délégation a été mise en œuvre par le Conseil d'administration :

* lors de l'augmentation de capital constatée le 28 septembre 2011 ;

- Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (10^{ème} résolution) :

Délégation au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre au public, dans la limite d'un montant nominal global de TROIS MILLIONS D'EUROS (3 000 000 €) ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 17 mars 2014.

Cette délégation a été mise en œuvre par le Conseil d'administration :

* lors de l'augmentation de capital constatée le 8 juin 2012 ;

- Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (11^{ème} résolution) :

Délégation au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, dans la limite de 15 % de l'émission initiale ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 17 mars 2014.

Cette délégation a été mise en œuvre par le Conseil d'administration :

* lors de l'augmentation de capital constatée le 28 septembre 2011 ;

* lors de l'augmentation de capital constatée le 8 juin 2012 ;

- Assemblée générale extraordinaire du 6 décembre 2010 (9^{ème} résolution) :

Délégation au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation du capital social par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission et attribution d'actions gratuites ou élévation de la valeur nominale des actions existantes dans la limite d'un montant nominal global de CENT MILLE EUROS (100 000 €);

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 6 février 2013.

- Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (13^{ème} résolution) :

Délégation au Conseil d'Administration à l'effet de décider une augmentation de capital réservée aux salariés et anciens salariés de la société conformément aux articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail, d'un montant nominal maximal égal à 1 % du capital social

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 17 juillet 2013.

- Assemblée générale à caractère mixte du 17 janvier 2012 (5^{ème} résolution) :

Autorisation consentie au Conseil d'Administration d'opérer sur les titres de la Société dans la limite de 10 % du nombre total d'actions composant le capital social à la date du 17 janvier 2012 ;

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 17 juillet 2013.

- Assemblée générale extraordinaire du 6 décembre 2010 (12^{ème} résolution) :

Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et aux mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date de la décision ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 6 février 2013.

- Assemblée générale extraordinaire du 6 décembre 2010 (13^{ème} résolution) :

Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux éligibles de la

Société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date de la décision ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 6 février 2013.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, les salariés de la société ne détenaient aucune participation.

ACHAT ET CESSION D'ACTIONNARIÉS DANS LE CADRE DE LA PARTICIPATION DES SALARIÉS (C. COM., ART. L. 225-211)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de commerce, nous vous précisons que dans le cadre de la participation des salariés nous n'avons procédé à aucune opération.

ACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS (C.COM L.225-211)

La société détient, à la clôture de l'exercice, 9 033 de ses propres actions pour une valeur de nominale de 10 839.60 € soit pour une valeur d'inventaire de 64 189 €.

Récapitulatif des actions achetées et vendues depuis la mise en place du contrat de liquidité :

Mois	Opérations	Nombre Actions	Valeur Actions	Valeur Moyenne Opérations
août-12	Vente	815	5 791,39 €	7,11 €
août-12	Achat	847	6 018,46 €	7,11 €
juil-12	Vente	413	2 958,25 €	7,16 €
juil-12	Achat	1 019	7 271,17 €	7,14 €
juin-12	Vente	3 408	24 293,14 €	7,13 €
juin-12	Achat	4 551	32 969,53 €	7,24 €
mai-12	Vente	3 026	23 195,40 €	7,67 €
mai-12	Achat	10 278	83 325,80 €	8,11 €

Ces acquisitions ont été effectuées afin d'animer le cours de bourse de l'action de la Société au travers d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF. Les opérations ont débuté sur le début du mois de Mai 2012 grâce à la collaboration de la société de Bourse GILBERT DUPONT.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de renouveler pour une durée de 18 mois, l'autorisation donnée à la Société d'intervenir sur ses propres actions. Cette autorisation serait donnée non plus en application de l'article L.225-209-1 du Code de commerce, supprimé par la loi n°2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des

démarches administratives, mais en application de l'article L.225-209 nouveau issu de cette loi, lequel étend aux sociétés cotées sur Alternext les possibilités de rachat d'actions offertes aux sociétés cotées sur un marché réglementé : amélioration de la gestion financière de leurs fonds propres, favoriser la liquidité de leurs titres, attribution des actions à leurs salariés ou dirigeants.

Nous vous renvoyons au texte des résolutions pour le détail de cette délégation.

CONVENTIONS ET RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 ET L.225-39 DU CODE DE COMMERCE

Des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce sont intervenues au cours de l'exercice écoulé et ont été régulièrement autorisées par votre conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé. D'autres conclues antérieurement, se sont poursuivies.

Elles font l'objet du rapport spécial de vos commissaires aux comptes.

Nous vous demandons de les approuver.

Nous vous informons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales ont été communiqués aux administrateurs et aux commissaires aux comptes conformément à l'article R. 225-32 du Code de commerce.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ET SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous vous informons que vos commissaires aux comptes ont élaboré leur rapport sur les comptes annuels de l'exercice et sur les comptes consolidés et que ceux-ci ont été mis à votre disposition conformément à la loi.

DIRECTION GÉNÉRALE ET MANDATAIRES SOCIAUX

CHOIX DU MODE DE DIRECTION

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102, alinéa 1^{er} du Code de commerce, nous vous informons que Monsieur Maurice MOULIN assume la fonction de Président Directeur Général et Mademoiselle Sandrine MOULIN et Madame Marie-Laure TEYSSIER, la fonction de Directeur Général Délégué.

LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DE LEURS MANDATS OU FONCTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 4, du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après la liste des mandats ou fonctions (salariables ou non) exercées, au cours de l'exercice écoulé, par chacun de vos mandataires sociaux :

Nom	mandats actuellement en cours		Mandats exercés au cours des cinq derniers exercices et ayant cessé à ce jour
	Société	Mandat	
Maurice MOULIN	MOULINVEST MOULIN BOIS ENERGIE SCIERIE MOULIN SCI de VILLE SCI MARINE SARL SOFOVE Groupement Forestier de Vialle Groupement Forestier des héritiers J. Ginot dans le Massif du Pilat	Président Directeur Général Directeur Général Président Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant	Néant
Marie-Laure TEYSSIER	MOULINVEST MOULIN BOIS ENERGIE SARL IMMOBILIER de VILLE SCI Marine bis	Administrateur Directeur Général Délégué Présidente Gérante Co-gérante	Néant
Sandrine MOULIN	MOULINVEST MOULINVEST MOULIN BOIS ENERGIE SCIERIE MOULIN SCI Marine bis	Administrateur Directeur Général Délégué Directeur Général Directeur Général Co-gérante	Néant
José BRUNET	SCIERIE MOULIN	Directeur Général	Néant

JETONS DE PRÉSENCE

Il n'a pas été alloué de jetons de présence, au cours de l'exercice écoulé.

ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS

Conformément à l'article L.225-100 du Code de Commerce et à l'article 223-26 de Règlement général de l'AMF, nous vous indiquons que les dirigeants, au cours de l'année civile, n'ont pas cédé des actions de notre société.

Les dirigeants ont acquis au titre de l'exercice clôturé au 31 Août 2012, 451 actions MOULINVEST pour un montant de 4 108,61 €

MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de commissaire aux comptes titulaire de la société SECA FOREZ, et de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Claude STARON, venant à expiration à l'issue de l'assemblée, nous vous proposons de renouveler lesdits mandats pour une période de 6 exercices.

RATIFICATION DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Nous vous rappelons les décisions prises par votre Conseil d'administration en date du 8 juin 2012, et vous indiquons qu'il conviendra de ratifier ladite décision d'augmentation du capital social pour un montant global de 659 991,60 €, ainsi que la décision de modification corrélative de l'article 6 des statuts sociaux.

x x x x x

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre approbation.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Annexe 1. - Tableau des 5 derniers exercices (C. com., R. 225-102, al. 2).

Annexe 2. - Tableau des filiales et participations